LAPLACE DES FEMILES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT





























Périmètre de l'étude : la musique et le spectacle vivant

Sont prises en compte dans cette étude trois conventions collectives :

Édition musicale © Édition phonographique Proposition privé

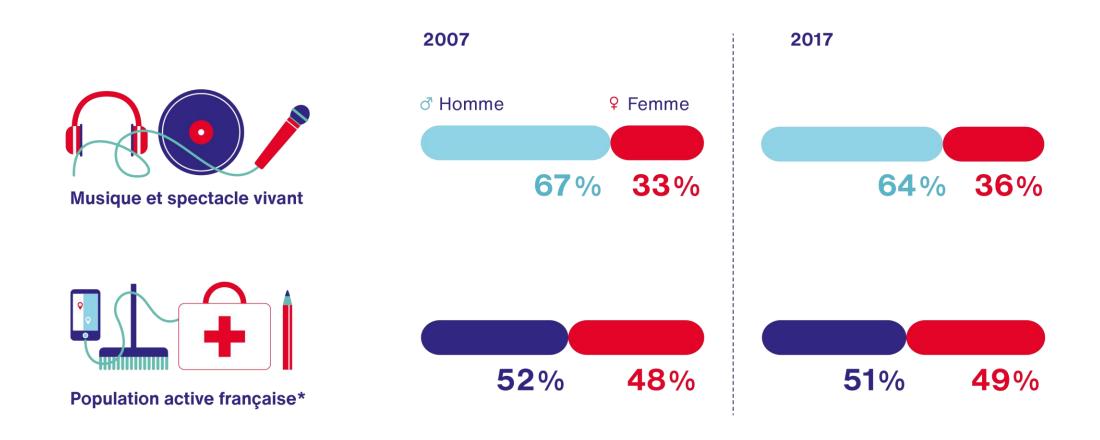


Note méthodologique : dans ce périmètre d'étude, le spectacle vivant privé a un poids très important puisqu'il représente : 89% des entreprises, 95% des effectifs et 86% de la masse salariale.

Source des données : Audiens

Des femmes moins nombreuses dans les effectifs...

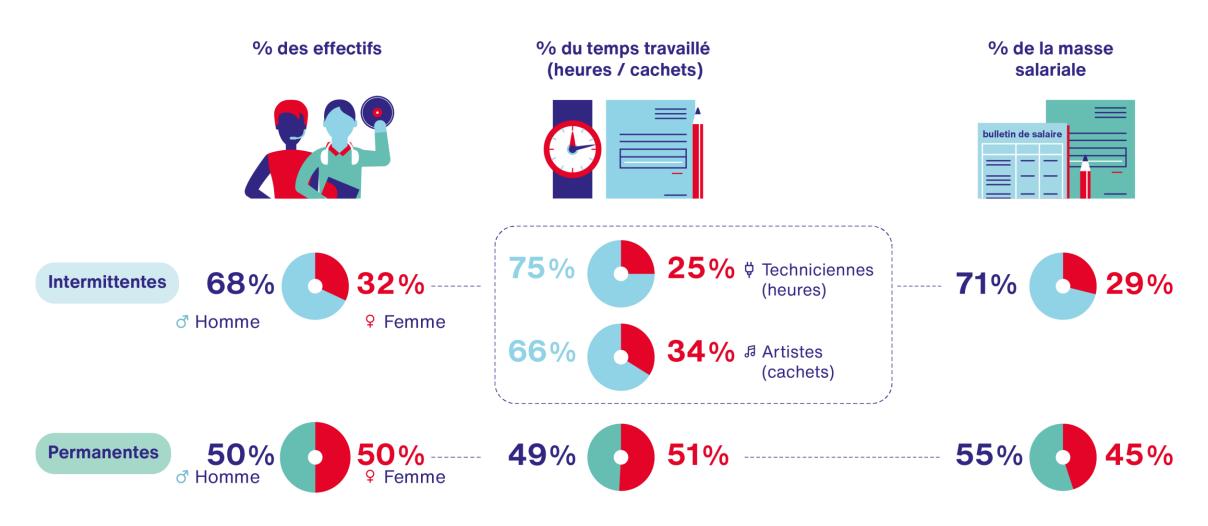
Le champ de la musique et du spectacle est moins féminisé que l'ensemble de la population active. Il s'agit d'une tendance de fond, les chiffres n'ayant pas notablement évolué depuis 15 ans.



* Source : Insee

2

... mais uniquement chez les intermittentes. De grandes différences entre hommes et femmes apparaissent en termes de temps travaillé et de salaires



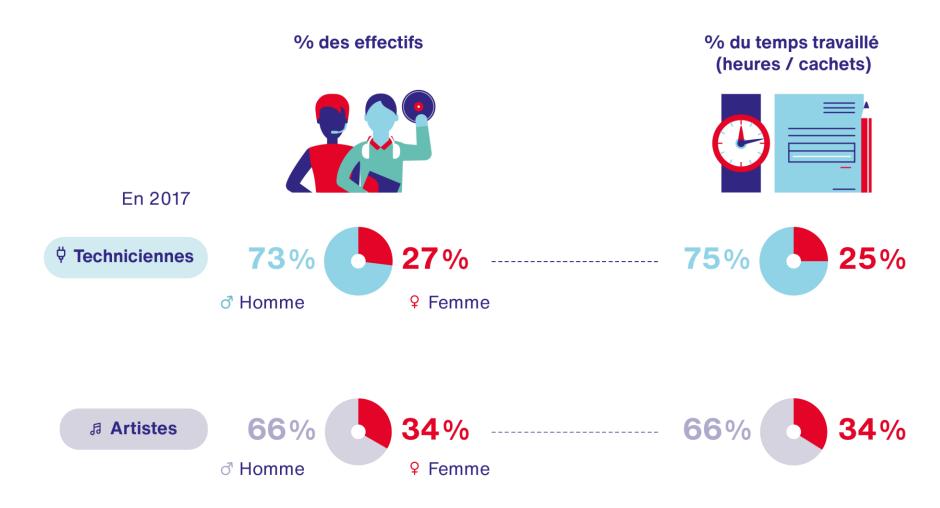
LA PLACE DES FEMMES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT

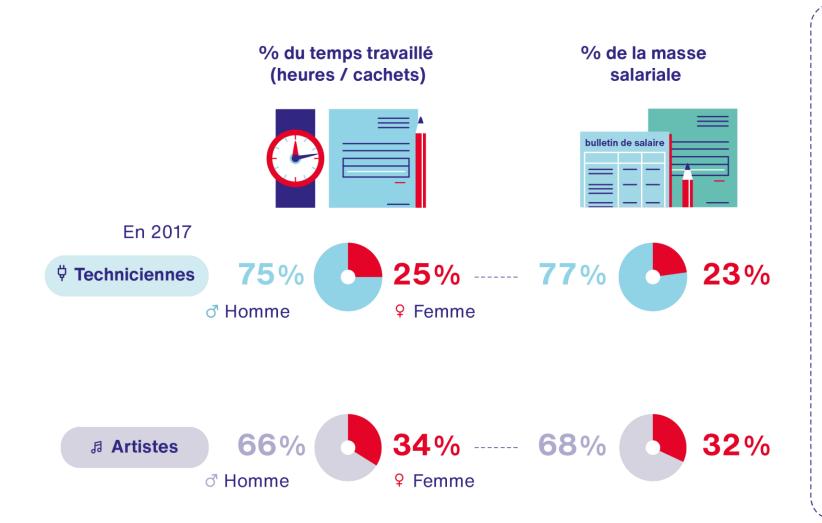


1-LESINTERMITTENTES

Des intermittentes fortement sous-représentées, particulièrement les techniciennes



Des intermittentes qui sont également moins bien rémunérées

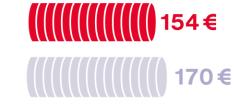


Le salaire* d'une femme exerçant un métier de ...





...technicienne est en moyenne inférieur de 6% à celui d'un homme



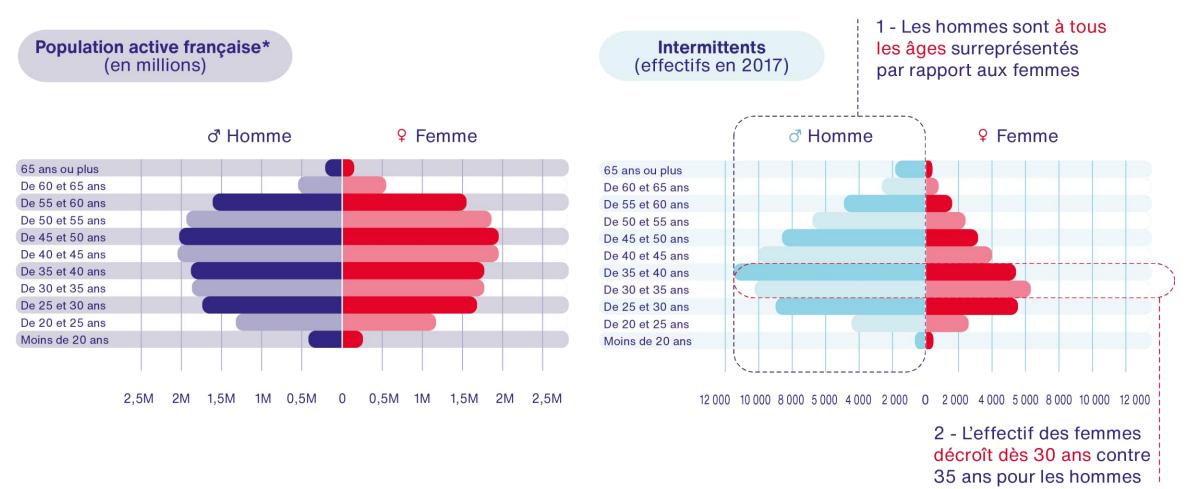


...artiste est en moyenne inférieur de 9% à celui d'un homme

^{*} Salaire moyen brut par heure/cachet perçu dans le champ de l'étude selon le contrat en 2017

Des intermittentes très présentes avant 30 ans

Les intermittents hommes et femmes sont plus jeunes que l'ensemble de la population active française. Alors que les hommes et les femmes sont symétriques sur les différentes classes d'âges dans la population active française, les intermittents s'en distingue sur 2 points :



* Source: Insee

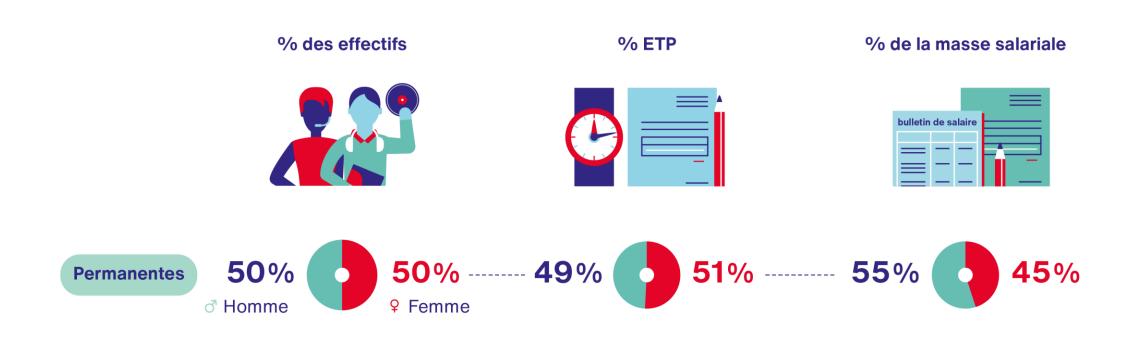
LA PLACE DES FEMMES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT

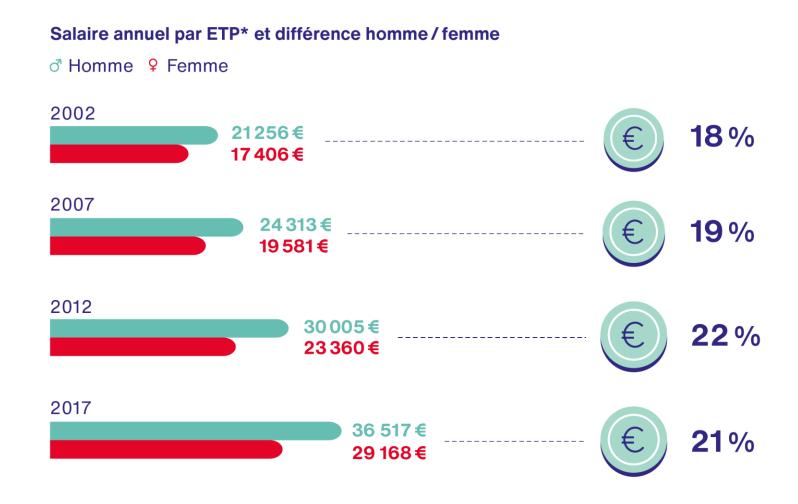


2 - LES PERMANENTES

Les permanentes sont aussi nombreuses et travaillent autant que les permanents, mais pour une rémunération moindre



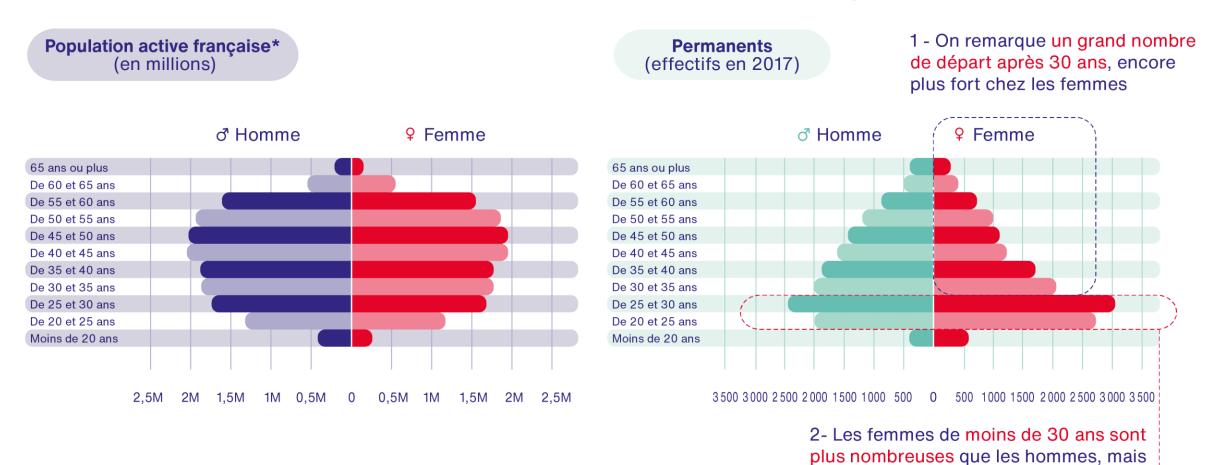
Le salaire d'une permanente est en moyenne inférieur de 21% à celui d'un homme



^{*} Salaire annuel moyen brut par ETP perçu dans le champ de l'étude en 2017

Une forte représentation des permanentes avant 30 ans, de nombreux départs ensuite

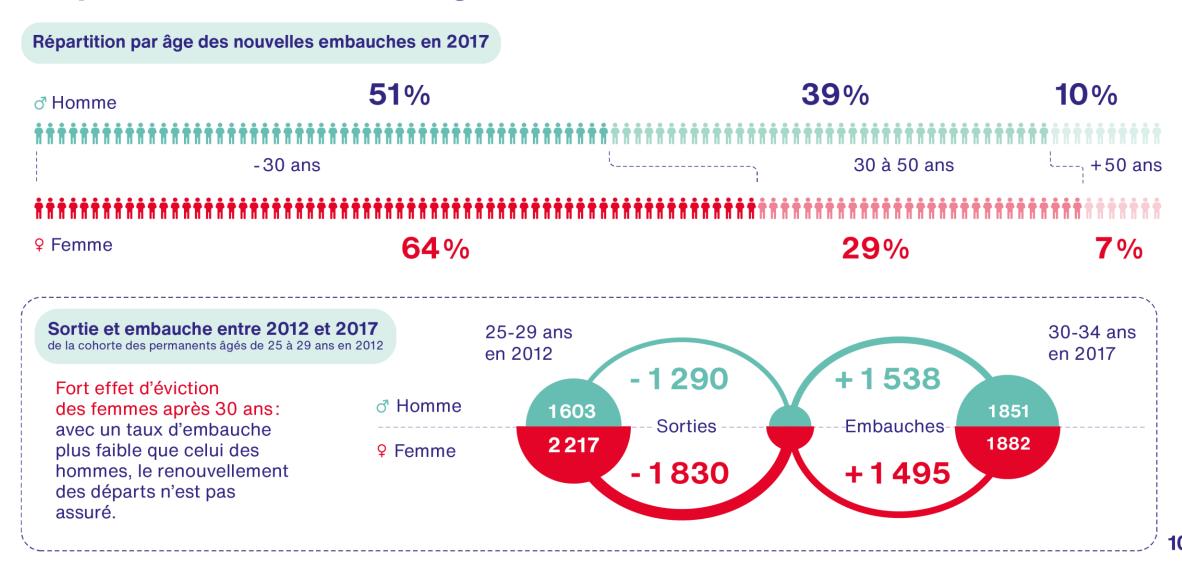
Comme les intermittents, les permanents de la musique et du spectacle sont plus jeunes que l'ensemble de la population active. Si la répartition Femme-Homme est moins déséquilibrée que chez les intermittents, il existe 2 grandes dissymétries propres au champ :



* Source: Insee

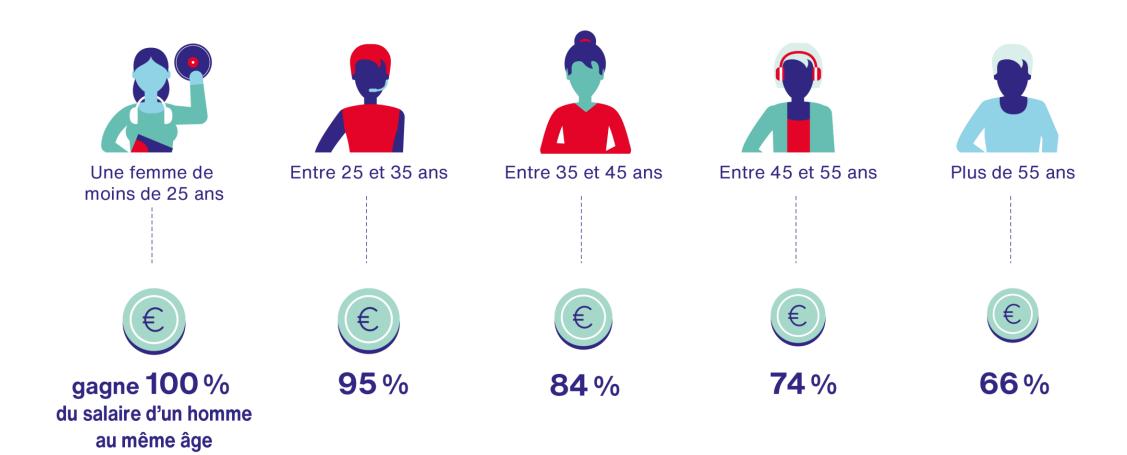
la situation s'inverse après 40 ans

Si les permanentes de moins de 30 ans sont plus embauchées que les permanents du même âge, on note ensuite un fort effet d'éviction



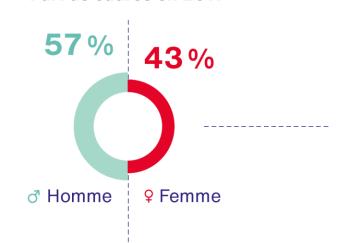
Les salaires des permanents sont supérieurs à ceux des permanentes et l'écart s'accroît avec l'âge

Différence de salaire annuel brut moyen par ETP en 2017



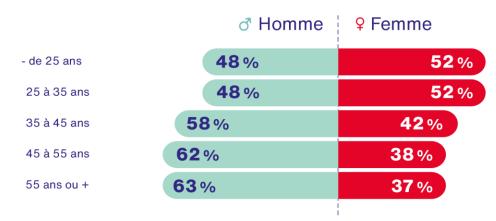
Une part de permanentes cadres légérement supérieure à la moyenne française, mais qui décroit plus fortement avec l'âge



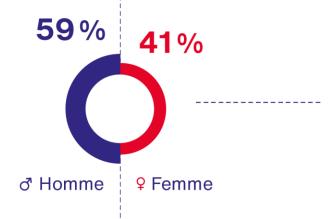


Part de cadres en 2017

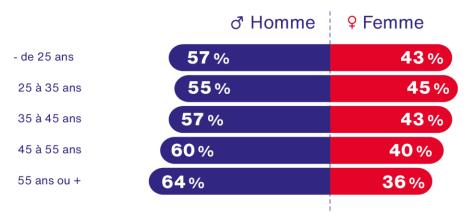




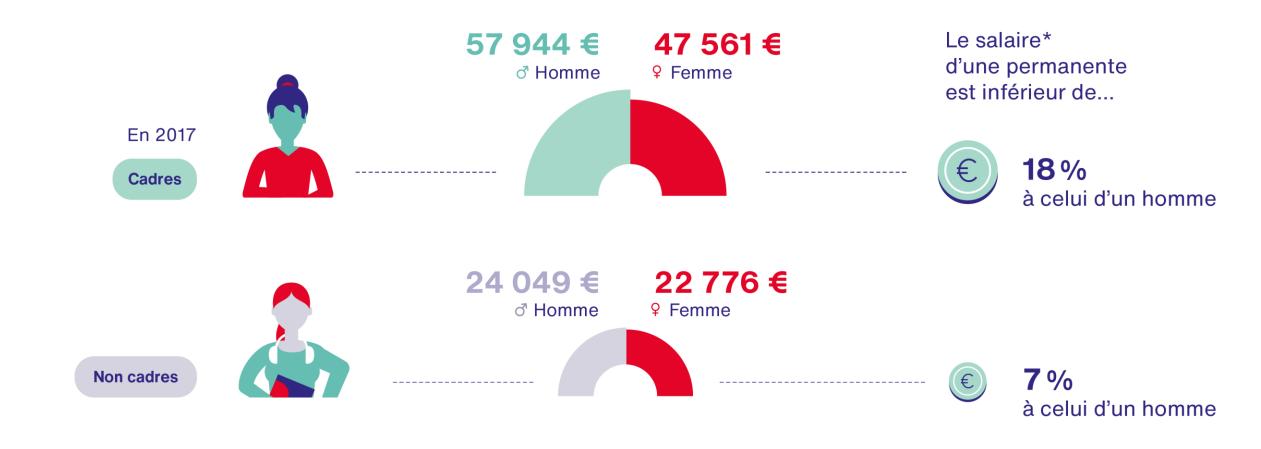




... ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble des cadres en France

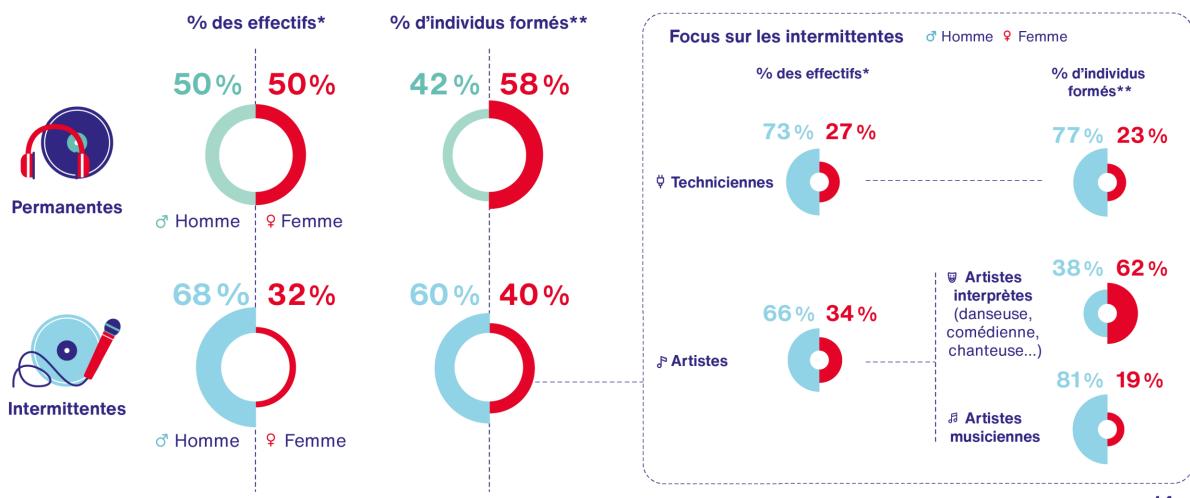


Et des écarts salariaux* qui sont plus élevés chez les cadres



Focus Afdas.

Les femmes sont plus enclines à se former que les hommes, sauf chez les techniciennes et artistes musiciennes



Conclusion

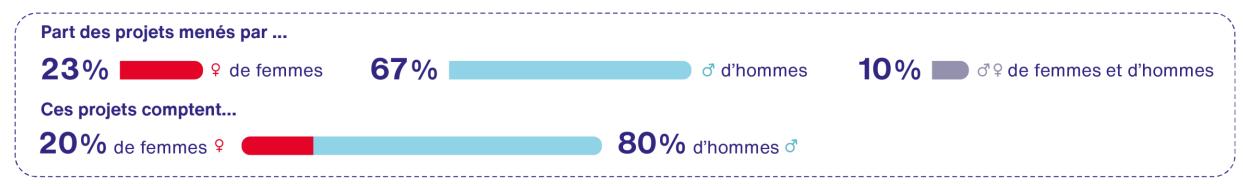
Ce 1^{er} bilan chiffré fait état de la place des femmes, salariées ou intermittentes, au sein des entreprises du secteur de la musique et du spectacle vivant.

Les partenaires à l'initiative de cette démarche s'engagent, pour les années à venir :

- à suivre l'évolution de la situation et à en publier les résultats.
- à ouvrir ce bilan à d'autres indicateurs indispensables pour renforcer cet état des lieux, comme la proportion des femmes dirigeantes d'entreprises ou le place des femmes dans les projets de création.

Conclusion

Le Centre National de la chanson des Variétés et du jazz a mis en place dans ses dossiers de demandes d'aides des indicateurs sur la répartition Femme-Homme. Des premiers chiffres ont pu être établis sur 343 projets artistiques qui représentent 2 207 personnes intermittentes (artistique et technique compris), présentés en commission d'aide à la production, aux premières parties, à la préproduction, aux résidences, entre janvier et mai 2019.



L'Adami, de son côté, a évalué la part des femmes artistes engagées dans ses projets aidés en commission en 2017.

Part d'engagement des femmes artistes :

... en moyenne 30%

Part d'engagement des femmes en direction de projets

... en moyenne **27**%

Le Syndicat National du Théâtre Privé a quant à lui quantifié la proportion de femmes dans les productions de ses adhérents :

Part des femmes artistes dans les distributions théâtrales : 41%

Note méthodologique



Périmètre

L'étude porte sur trois champs : l'édition musicale, l'édition phonographique et le spectacle vivant privé.

Données

Les données ont été produites par Audiens, groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. Les entreprises de ces secteurs adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens, à l'exception de certains employeurs qui, historiquement, adhèrent à une autre caisse de retraite complémentaire pour leur personnel permanent. Pour pallier cette absence, et dans le cas où ce personnel permanent cotise à Audiens en prévoyance, les données relatives à ces entreprises sont prises en compte par ce biais. Ainsi, l'étude présentée ci-après est la plus exhaustive possible mais elle ne couvre pas l'entièreté du champ concernant le personnel permanent.

Toutes les données sont produites sur la base des déclarations nominatives des salaires faites par les entreprises. Ces déclarations renseignent, notamment, pour chaque période d'activité :

- l'identité du salarié ;
- la date de début et de fin d'activité ;
- la catégorie professionnelle ;
- le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou versés par la Caisse des congés spectacles n'apparaissent pas dans cette étude.

Remerciements

Cette action est financée dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et bénéficie de l'expertise du ministère du Travail, elle bénéficie également du financement du ministère de la Culture dans le cadre de l'EDEC pour la filière Culture, Création, Communication.











Cette étude a été réalisée grâce au soutien d'Audiens et de son équipe « Pilotage et Statistiques - Data ».

